

N°	Question	Réponse
Sécurité		
1	L'ancien passeport n'est-il plus sûr?	L'ancien passeport est encore sûr, mais son concept de sécurité est dépassé, surtout si l'on considère que les passeports délivrés jusqu'à présent seront en circulation jusqu'en 2032.
2	Combien de faux passeports suisses sont-ils découverts?	En Suisse, huit faux passeports suisses en moyenne sont découverts chaque année. Malheureusement, nous ne connaissons pas les chiffres de l'étranger.
3	Que fait la Confédération à ce sujet?	La Confédération gère la statistique suisse sur l'utilisation frauduleuse de documents d'identité, qui est remplie par les corps de police cantonaux et l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières et permet d'évaluer la situation en matière de falsification. En outre, elle s'entretient régulièrement avec des experts afin de connaître la situation de la menace et les techniques de falsification les plus récentes. Enfin, elle vérifie régulièrement si le concept de protection du passeport est toujours adapté à la situation de la menace.
4	Qui est l'éditeur du passeport?	Le Département fédéral de justice et police est l'éditeur du passeport suisse.
5	Où est-il produit et imprimé?	Les sociétés Orell Füssli et Thales DIS Suisse impriment les composants du passeport et les livrent à l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL). L'OFCL produit le livret de passeport à partir de ces éléments, le personnalise et l'expédie.
6	Qui participe à la production du passeport?	L'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) ainsi que l'entrepreneur général Thales et ses sous-traitants participent à la fabrication. Toutefois, seule la Confédération a accès aux données personnelles.
7	Des entreprises étrangères participent-elles également à la production du passeport suisse?	Oui, différents composants de base du passeport, comme la puce, proviennent de sociétés étrangères.
8	Qui a accès aux données et les gère lors de la production et de la personnalisation?	Les autorités d'établissement au sens de la loi sur les documents d'identité (RS 143.1), le domaine de l'Office fédéral de la police responsable des documents d'identité fedpol et l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL).
9	Des entreprises externes ont-elles accès aux données personnelles?	Non
10	Comment la sécurité des données personnelles des citoyens suisses est-elle garantie dans le processus?	Les exigences de la législation sur les documents d'identité et la protection des données sont très restrictives et sont appliquées de manière systématique sur le plan technique. La sécurité des données répond à des normes élevées.

11	Qui peut lire les données de la puce? À qui sont-elles transmises?	Toute personne équipée d'un lecteur approprié peut lire les données de la puce, à l'exception des empreintes digitales, qui sont spécialement protégées. Ces données ne sont pas transmises.
12	Personnalisation	
13	Qu'est-ce qui est enregistré sur la puce? Y a-t-il des changements par rapport à l'ancien passeport?	Les données suivantes sont enregistrées sur la puce: nom d'état civil, prénoms, sexe, date de naissance, nationalité, date d'expiration, numéro de passeport, type de passeport, photographie et deux empreintes digitales. Le contenu n'a pas changé par rapport à l'ancien passeport.
14	Pourquoi les caractéristiques biométriques doivent-elles être enregistrées sur la puce?	Les caractéristiques biométriques sont absolument nécessaires pour établir et vérifier le lien entre un document d'identité et une personne. Il est ainsi possible de confirmer que la personne qui voyage est autorisée à utiliser le document d'identité. L'enregistrement des caractéristiques biométriques est inscrit dans la loi sur les documents d'identité.
15	Que sont les données biométriques?	Les données biométriques sont des caractéristiques qui permettent d'identifier une personne. Actuellement, on entend souvent par là les empreintes digitales, et dans certains pays l'iris, mais la taille et la photographie sont également des données biométriques.
16	Pourquoi dois-je donner mes empreintes digitales?	La loi fédérale du 22 juin 2001 sur les documents d'identité des ressortissants suisses (loi sur les documents d'identité) le prévoit.
17	Où les documents d'identité sont-ils personnalisés?	L'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) personnalise les documents d'identité de la série de passeports et les envoie aux titulaires.
Questions générales		
18	Pourquoi le passeport a-t-il à nouveau été renouvelé?	Le design du passeport suisse a été renouvelé en 2000 pour la dernière fois. Entre-temps, il y a eu diverses adaptations légères, mais pas de renouvellement complet. La protection de la page des données personnelles ne correspond plus aux exigences actuelles des experts, par exemple l'impression UV. Il était donc nécessaire d'adapter le design du passeport. De plus, la Confédération est tenue par le droit des marchés publics de renouveler régulièrement ses contrats avec les fournisseurs.

19	Quels sont les passeports qui appartiennent à cette série?	La famille de documents d'identité comprend le passeport ordinaire, le passeport diplomatique, le passeport de service, le titre de voyage (passeport pour réfugié), le passeport pour étrangers et le passeport provisoire. Un passeport d'urgence au nouveau design ne sera introduit qu'à une date ultérieure pour remplacer l'actuel passeport provisoire.
20	Je viens de demander un nouveau passeport. Dois-je déjà le renouveler? Ou reste-t-il valable?	Non, tous les passeports délivrés jusqu'à présent restent valables jusqu'à la date d'expiration inscrite.
21	En quoi le nouveau passeport est-il différent?	Le design du passeport a été entièrement renouvelé. Ont été conservés la couverture rouge, le concept d'une page de visa par canton avec la représentation du drapeau et d'un motif cantonal, ainsi que le nombre de pages. La procédure d'établissement reste identique.
22	Que signifie "la Cinquième Suisse"?	La Cinquième Suisse désigne tous les Suisses et Suissesses qui vivent à l'étranger. Avec plus de 750 000 personnes, elle représente une part importante de la population suisse.
23	Pourquoi le projet a-t-il pris autant de temps?	Plusieurs étapes du projet ont pris plus de temps que prévu initialement. C'est le cas de l'appel d'offres, qui a pu être mené à bien sans opposition grâce à un travail préparatoire minutieux. De plus, l'adjudicataire a ensuite été racheté deux fois, ce qui a encore retardé le projet. Pour finir, la pandémie de COVID a également provoqué un retard, car les techniciens des fournisseurs de machines, par exemple, ne pouvaient pas se déplacer.
24	Pourquoi un groupe d'armement français produit-il les documents d'identité suisses?	L'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) fabrique et personnalise les passeports suisses. L'adjudicataire initial, la société Trüb AG d'Aarau, a d'abord été racheté par Gemalto. Cette dernière a ensuite été rachetée par Thales en 2021.
25	Existe-t-il désormais un passeport pour les grands voyageurs?	Non. Un tel document serait beaucoup trop cher à produire en raison du faible nombre d'unités.
26	Le COVID et le conflit en Ukraine ont-ils une influence sur les délais de livraison des nouveaux passeports?	En principe oui, mais la Confédération a constitué des stocks suffisants de livrets de passeport pour respecter les délais de livraison fixés par la loi.
27	Quand la nouvelle carte d'identité sera-t-elle disponible?	Son introduction est prévue pour le premier semestre de 2023.
28	Pourquoi le design n'a-t-il pas été renouvelé en 2010 lors de l'introduction du passeport biométrique?	L'introduction du passeport biométrique était un projet d'envergure qui a absorbé les ressources des services responsables aux niveaux fédéral et cantonal. Un renouvellement simultané du passeport et de la carte d'identité aurait dépassé le cadre du projet.

29	Puis-je voyager sans restriction avec mon ancien passeport?	Oui, le passeport est valable jusqu'à la date d'expiration inscrite et peut être utilisé sans restriction pour voyager, à condition que le pays d'accueil n'impose pas d'autres conditions à sa validité. Certains pays exigent par exemple que le passeport soit encore valable 6 mois après le départ pour vous laisser entrer.
30	L'offre combinée passeport + carte d'identité existe-t-elle toujours?	Oui, elle comprend le nouveau passeport suisse et la carte d'identité 03.
31	La procédure de demande va-t-elle changer? En d'autres termes, comment et où dois-je commander le passeport à l'avenir?	La procédure de demande reste la même: le passeport doit toujours être commandé auprès du bureau cantonal des passeports.
32	Comment les Suisses de l'étranger commandent-ils leur nouveau passeport et leur carte d'identité?	Les Suisses et Suissesses de l'étranger continuent de commander leur passeport comme auparavant, soit auprès de la représentation suisse compétente.
33	Le passeport provisoire existe-t-il toujours?	Oui, le passeport suisse provisoire actuel continue d'être utilisé. Son remplacement par le nouveau passeport d'urgence est prévu pour plus tard.
34	L'obligation de se présenter en personne est-elle toujours en vigueur?	Oui, il s'agit d'une exigence légale.
35	J'aimerais vraiment avoir le nouveau passeport. Que dois-je faire ?	Vous pouvez faire une demande de document d'identité par Internet. Veuillez noter que le rendez-vous auprès de l'autorité d'établissement pour la saisie des données biométriques ne doit être fixé qu'à partir du 31 octobre 2022 (fuseau horaire de la Suisse).
36	Combien coûte le nouveau passeport ?	Le Conseil fédéral adoptera les ordonnances révisées sur les documents d'identité et les documents de voyage et décidera du montant des émoluments en septembre. L'information relative aux émoluments sera diffusée à ce moment-là.
37	La carte d'identité a-t-elle, elle aussi, une puce ?	Non, la carte d'identité ne sera pas munie d'une puce.